

Plan d'action et accompagnement

1. Introduction

Grâce au bilan CO₂ réalisé sur l'année de référence 2022, John Cockerill SA a maintenant connaissance des principaux consommateurs d'énergie et émetteurs de CO₂. En tant que leader dans la démarche pour la certification sur l'échelle de performance CO₂, John Cockerill Balteau a identifié plusieurs mesures pour réduire ces émissions. Celles-ci vont être classées par catégories.

2. Mesures liées à la mobilité

La première catégorie sur laquelle il est possible d'agir est la mobilité. Cette catégorie reprend les mesures pour les déplacements professionnels des employés:

- Achat de voitures à haut rendement énergétique ;
- Le déploiement d'une flotte électrique et l'installation de bornes électriques sont étudiés de plus en plus ;
- Vérification de la pression correcte des pneus des voitures de location ;
- Limitation de la vitesse des véhicules pour diminuer leur consommation ;
- La conduite économe en carburant est encouragée : Formation « Ecodriving » pour tout le personnel.

D'autres mesures peuvent également être prises avec l'objectif de minimiser les déplacements domicile-travail réalisés en voiture grâce à l'utilisation d'autres moyens de déplacements :

- Le personnel a la possibilité d'effectuer ses déplacements en vélo de société ;
- Il existe des plateformes de covoiturage ;
- Installations de travail à domicile et de téléconférence.

Même s'il s'agit plus de mesures de compensations plutôt que de mesures de réduction de CO₂, elles sont également nécessaires et non négligeables à mettre en place.

3. Mesures liées au transport

Cette catégorie reprend les mesures liées au transport de marchandises :

- Partenariats avec des fournisseurs pour l'approvisionnement en biocarburants des véhicules lourds et légers ;
- Achat de marchandises locales ou le plus près possible des sites de construction afin de limiter les distances de transport.

Certaines mesures sont plus faciles à mettre en place que d'autres. Il est aussi plus facile d'agir sur des mesures applicables directement par John Cockerill pour la mobilité plutôt que sur des mesures de transports pour les marchandises achetées par John Cockerill chez des fournisseurs externes.

4. Mesures liées au chauffage et à l'électricité

Les émissions de CO₂ liées au chauffage ne sont pas négligeables donc il est important d'analyser les mesures qui pourraient être mises en place par rapport à cette catégorie :

- Diminuer la température de la chaudière pour ne pas surchauffer les bâtiments ;
- Réaliser les relevés de consommation mensuellement pour avoir une idée la plus précise possible des consommations ;
- Utiliser la climatisation de manière responsable ;
- Remplacement des anciennes chaudières par de nouvelles chaudières avec un meilleur rendement de production.

L'utilisation des énergies fossiles pour se chauffer sera interdite dans le futur donc la substitution de ces sources énergétiques par d'autres sources plus durables va devenir de plus en plus importante.

L'utilisation d'électricité est indispensable pour de nombreuses raisons. Cette électricité peut être produite de différentes manières et ces moyens de production n'ont pas le même impact environnemental. Une manière de réduire les émissions de CO₂ est également d'être attentif à ces moyens de production :

- Installation d'éclairages LED ;
- Production d'électricité renouvelable ;
- Achat d'électricité renouvelable d'origine locale.

La manière la plus simple de produire de l'électricité renouvelable est l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'entreprise. Des démarches sont envisagées par John Cockerill Balteau afin d'augmenter le nombre de panneaux photovoltaïques présents sur ces bâtiments.

5. Sensibilisation du personnel à l'efficacité énergétique

Afin que les mesures de réduction des émissions de CO₂ soient correctement implémentées au sein de l'entreprise John Cockerill, il est important que tout le personnel soit sensibilisé à cette manière d'agir. De nombreuses mesures pour encourager le personnel, et lui permettre d'avoir conscience de leur importance, peuvent être prises :

- Des affiches et des pictogrammes ont été apposés à différents endroits de l'entreprise afin de sensibiliser le personnel aux économies d'énergie ;
- Une journée annuelle de l'environnement est organisée ;
- Une campagne de sensibilisation du personnel de bureau sur les bons gestes pour réduire la consommation est organisée.

Ces bons gestes incluent par exemple : éteindre l'éclairage quand on quitte une pièce, éteindre son ordinateur/imprimante/appareil en veille lorsqu'il n'est pas utilisé, fermer les fenêtres lorsque le chauffage ou la climatisation est en utilisation et, à la fin de chaque journée, couper le chauffage ou la climatisation,... Tous les petits gestes sont importants pour espérer obtenir un impact significatif. Plus le personnel sera sensibilisé à ces gestes et mieux ce sera.

6. Matériel plus respectueux de l'environnement

La réduction des émissions de CO₂ peut également passer par le remplacement de certains équipements plus respectueux de l'environnement :

- Remplacement d'une partie du parc d'engins et outillage de construction par des solutions électriques ou des équipements utilisant des biocarburants, et mettre en place des capteurs pour contrôler la consommation ;
- Optimisation des mesures opérationnelles par un monitoring continu ;
- Conception : diminution de l'utilisation d'acier, de béton ou de transport ;
- Utilisation d'acier, de béton ou de transports à faible teneur en carbone.

Les évolutions technologiques et la prise de conscience des problématiques environnementales de la société actuelle nous permettent aujourd'hui d'avoir des équipements plus performants et surtout plus respectueux de l'environnement.

7. Mesures liées à la gestion des déchets

Les émissions de CO₂ liées à la gestion des déchets ne rentrent normalement pas en compte pour obtenir le niveau d'ambition 3 sur l'échelle de performance CO₂, mais des mesures peuvent quand même être mises en place pour réduire les émissions de cette catégorie. Ces mesures de réduction sont déjà mises en place à l'heure actuelles par John Cockerill Balteau notamment :

- Sensibilisation du personnel au tri des déchets par des compagnies spécialisées ;
- Organisation efficace des zones de tri des déchets ;
- Installation d'une zone pour les déchets compostables.

En plus d'un tri correct des déchets produits, une manière de réduire les émissions de CO₂ peut être la réduction de la production des déchets :

- Supprimer la mise à disposition de gobelets en carton pour encourager le personnel à utiliser une tasse ou une gourde ;
- Privilégier des fournisseurs qui utilisent des emballages éco-responsables lors de l'achat des produits.

8. Mesures d'amélioration continue

John Cockerill envisage également des mesures pour améliorer le suivi de ses consommations énergétiques, de manière automatisée et autonome. L'adoption d'une plateforme pour la collecte et l'analyse des émissions carbone fait partie de ces mesures envisagées. Cette plateforme doit également permettre d'assurer un suivi rigoureux des plans d'actions en vue de réduire ces émissions. Il permettra également de lancer des simulations afin de pouvoir choisir les actions permettant d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions CO₂.

9. Mesures pour les marchés avec un critère d'attribution

John Cockerill SA, grâce à sa BU John Cockerill Balteau, met également en place des mesures de réduction pour le marché pour lequel il a obtenu le critère d'attribution sur l'échelle de performance CO₂. Il s'agit du marché public pour la rénovation de la station d'épuration de Wasmüel avec l'IDEA comme pouvoir adjudicateur et en société momentanée avec l'entreprise Jan de Nul.

Les émissions de CO₂ de John Cockerill SA pour le chantier de Wasmuel sont principalement liées à la mobilité et aux déplacements professionnels vu que les autres émissions sont comptabilisées dans le scope du client ou celui de Jan de Nul.

Les mesures de réduction mises en place pour limiter ses émissions sont listées ci-dessous :

- Mise en place de covoiturage pour les trajets du personnel de John Cockerill ;
- Réalisation du planning des équipes de terrain en fonction des domiciles de ceux-ci afin de minimiser les distances domicile-travail de chacun ;
- Délogement du personnel de John Cockerill lorsque des interventions doivent être prévues durant plusieurs jours l'un à la suite de l'autre

John Cockerill peut aussi essayer de recommander à ses sous-traitants les mêmes mesures de réduction pour supprimer ou réduire fortement leurs déplacements professionnels également.

10. Objectifs de réduction

Après avoir établi une liste de mesures de réduction, il est important de mettre en place un plan d'action pour réaliser ces mesures. Celui-ci doit contenir des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour réduire les émissions de CO₂ de John Cockerill SA.

Le plan d'action détaillé liste toutes les mesures de réduction qui seront mises en place. La plupart présentent des objectifs chiffrés. Afin que ces chiffres aient un sens, il est également important d'avoir un objectif global de réduction et un objectif par scope d'émissions.

La Business Unit Balteau, à l'initiative des démarches pour obtenir la certification sur l'échelle de performance CO₂, s'est proposée comme pilote dans l'implémentation d'un tel plan d'action. Dans ce contexte, les objectifs chiffrés adoptés pour la BU Balteau sont les suivants :

- Emissions globales : réduction de 15 %
- Emissions du scope 1 : réduction de 7 %
- Emissions du scope 2 : réduction de 3 %
- Emissions liées à la mobilité (1.3, 3.6 et 3.7) : réduction de 5 %

Le bilan utilisé pour la certification sur l'échelle de performance CO₂ a été réalisé sur l'année 2022. Le bilan sur 2023 est également réalisé en parallèle donc les objectifs seront visés pour l'année 2024. Ensuite, ceux-ci seront adaptés pour les années suivantes.